

Communiqué de presse

Sion, le 10 juin 2024 – Trois axes ont occupé en 2023 le Centre de Cautionnement et de Financement SA, en plus de ses missions traditionnelles. En premier lieu, le CCF a finalisé avec succès la gestion des fonds MEM, programme de soutien post-COVID ciblant les sociétés industrielles et exportatrices, qui a touché à sa fin en avril 2024. Dans ce cadre, Fr. 10.9 millions ont été octroyés. Le CCF a également procédé à une augmentation de capital afin de consolider son fonds d'investissement, qui a ainsi été porté de Fr. 12.5 millions à Fr. 20 millions. Enfin, en tant que coordinateur des fonds et moyens dédiés aux entreprises valaisannes, le CCF a mis ses compétences de gestion de soutiens financiers à disposition du Programme d'Impulsion de la ville de Sion. Ce premier exercice a été couronné de succès.

Au 31.12.2023, le CCF a des engagements de plus de Fr. 185 millions auprès de 386 sociétés.

Le Centre de Cautionnement et de Financement SA est le **prestataire des services financiers de Promotion économique Valais**.

Ses possibilités d'intervention comprennent des **aides financières cantonales** :

- des prêts directs,
- des cautionnements cantonaux,
- des possibilités de subventions (prises en charge d'intérêts et cofinancements).

De plus, le CCF intervient en faveur du secteur du tourisme en complément des aides existantes (crédit NPR, crédit hôtelier) via le **fonds du tourisme** et le **cautionnement touristique** et, depuis août 2019, via le **fonds cantonal pour les remontées mécaniques**.

Le CCF est également l'**antenne valaisanne de Cautionnement romand**.

Le CCF émet des **garanties de construction** à l'intention des entreprises valaisannes du gros et du second œuvre.

Le CCF peut être mandaté pour des **missions spéciales**, par exemple dans le cadre de **soutiens COVID-19** (cas de rigueur + plan de relance industrie MEM).

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le CCF assure la gestion opérationnelle du **Programme d'impulsion** à l'innovation et au développement économique sur mandat de la Ville de Sion.

Fin des fonds MEM

Le CCF a finalisé avec succès la gestion des fonds MEM, programme de soutien post-COVID ciblant les sociétés industrielles et exportatrices.

Les fonds MEM ont été totalement redistribués à fin avril 2024 à hauteur de Fr. 10.9 millions.

Les entreprises du secteur MEM et exportatrices, encore impactées par la pandémie notamment au niveau de leur capacité d'endettement, ont ainsi pu être soutenues durant cette période tendue et marquée par de grandes incertitudes. Ce soutien aura servi à les accompagner dans leurs efforts d'adaptation et d'investissement.

Augmentation des moyens du CCF

Une augmentation de capital, couplée à une nouvelle affectation de moyens propres de notre organisme de Fr. 2,5 millions, a permis de porter le fonds d'investissement de CCF SA de Fr. 12.5 millions à Fr. 20 millions.

La participation des principaux institutionnels valaisans à cette opération démontre la solidité de notre société ainsi que la confiance témoignée envers notre institution. Le modèle adopté pour le CCF dans une combinaison de fonds publics et privés fonctionne parfaitement, ce qui est à saluer à l'heure où les moyens étatiques sont fortement sollicités.

Cette étape est importante pour notre société puisqu'elle laisse entrevoir des possibilités réjouissantes, en cas de besoin de capitaux supplémentaires.

Programme d'Impulsion de la ville de Sion

En 2023, le CCF a mis ses compétences de gestion de soutiens financiers à disposition d'un nouveau programme de financement communal : le Programme d'Impulsion de la ville de Sion, doté de Fr. 400'000.- annuels. Ce Programme a son propre comité décisionnel et le CCF gère le traitement opérationnel des demandes. Fr. 310'000.- ont été redistribués en faveur de 10 sociétés, sous la forme de prêts ou de subventions, lors de ce premier exercice très concluant. Ce nouvel outil démontre la bonne collaboration possible entre moyens communaux, cantonaux et privés. Le CCF confirme ainsi qu'en tant que coordinateur des fonds et moyens dédiés aux entreprises valaisannes, il est au service de toutes les administrations publiques désireuses de mettre sur pied des soutiens financiers spécifiques.

Résultats 2023

Si un léger fléchissement des aides accordées a été constaté, 2023 reste un exercice avec une activité supérieure à la moyenne des 5 dernières années. Ainsi, sur 183 sociétés requérantes, 95 sociétés ont bénéficié d'une proposition ferme de financement pour un total de Fr. 25 millions. Par ailleurs, 991 garanties de construction ont été émises pour Fr. 26.6 millions auprès de 119 sociétés. Le total des engagements au 31.12.2023 dépasse ainsi les Fr. 185 millions.

Comptablement, l'exercice se traduit par une augmentation significative et réjouissante de 44% des prêts et participations mis à disposition des entreprises valaisannes et par un bénéfice solide permettant le versement d'un dividende de 3%, à l'image de ces dernières années.

Assemblée générale 2024 du CCF

Les résultats 2023 de la société seront présentés aux actionnaires du CCF lors de son Assemblée générale qui se tiendra le mercredi 12 juin 2024, à 16h30, au Centre de conférences de la Banque Cantonale du Valais à Sion.

L'Assemblée générale sera suivie d'une présentation de Me Lauris Loat, Préposé cantonal à la protection des données et à la transparence sur le thème : « La protection des données et l'utilisation d'outils informatiques »..

Personnes de contact :

Pour le Bas-Valais :

Pascal Perruchoud, Président du CCF - 079 220 72 71- pascal.perruchoud@ccf-valais.ch

Jacques Métrailler, Directeur du CCF - 027 327 35 50 - jacques.metrailler@ccf-valais.ch

Pour le Haut-Valais :

Andreas Biner, Vice-Président du CCF - 079 417 71 05 - andreas.biner@zermatt.ch

Irene Rieder, Membre de la Direction, Responsable Haut-Valais - 027 924 64 35 - irene.rieder@ccf-valais.ch